



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MASSEAU (Didier), BRASART (Patrick), DAVIES (Simon), MEURE (Chantale), RACAULT (Jean-Michel), « Glossaire », *Œuvres complètes*, Tome V, *Œuvres politiques et pédagogiques : Vœux d'un solitaire et textes périphériques*, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, p. 1017-1025

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14098-6.p.1017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14098-6.p.1017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

- Abricotier de Saint-Domingue ou mamey : Arbre fruitier de la famille des Clusiacées (*Mamea americana*), en réalité sans rapport avec l'abricotier hormis l'aspect du fruit.
- Aérostas : Le mot apparaît dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud (1787), peu après les premiers vols habités (1783, par les frères Montgolfier). Il entre au *Dictionnaire de l'académie* en 1798 comme substantif, mais l'emploi adjectival (pour *aérostatique*) n'est attesté que chez Bernardin.
- Affaler : « Terme de marine. Abaisser. On dit qu'un vaisseau est affalé lorsqu'il est arrêté sur la côte, par le défaut de vents ou par les courants » (*Acad.* 1798).
- Agio : « terme de change et de banque, qui désignait d'abord l'excédent qu'on prend sur une somme, pour se dédommager de la perte qu'il pourrait y avoir à faire. Il exprime plus généralement aujourd'hui les spéculations faites sur les effets de commerce en papier, dont la valeur peut être sujette à varier soit en hausse, soit en baisse » (*Acad.* 1798).
- Agiotage : « action de vendre et d'acheter des billets, et surtout sur les fonds publics, pour en tirer un certain profit » (Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-1788).
- Agioteur : celui qui fait de l'agiotage.
- Anarchie : « État sans chef, et sans aucune sorte de gouvernement. La démocratie pure dégénère facilement en anarchie » (*Acad.* 1762).
- Andromeda : andromède, « genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des bruyères » (*Dictionnaire encyclopédique de botanique*, t. I, 1789).
- Apostume : abcès, « enflure extérieure avec putréfaction » (*Acad.* 1694).
- Archipel : « terme de géographie, qui signifie une mer entrecoupée d'un grand nombre d'îles [...] Le plus célèbre archipel, et celui à qui ce nom est donné plus particulièrement, est situé entre la Grèce, la Macédoine et l'Asie; il renferme les îles de la mer Égée » (*Encyclopédie*, t. 1, 1751).
- Aristocrates : à partir de 1788-1789, le terme désigne, de manière péjorative, les partisans de l'ancien ordre féodal et seigneurial.
- Arpent : ancienne mesure de superficie; un arpent représentait une surface d'environ 5000 m².
- Arriver : Terme nautique : manœuvrer pour placer le vaisseau dans la position lui permettant de recevoir le vent par l'arrière.
- Aspirant : « Il se dit proprement d'une personne qui aspire à entrer dans une charge, à être reçu dans une maison religieuse, dans une faculté de théologie, de médecine ou autre » (*Acad.* 1798).

- Atterrage : « Terme de marine. Voisinage, proximité de la terre ; parage voisin de la terre » (*Acad.* 1832 ; mot absent des éditions antérieures).
- Avoyer : « Avoué, magistrat de quelques villes. Ce mot est en usage pour signifier un Magistrat des villes suisses » (*Dictionnaire de Trévoux*, éd. de 1771, s.v. « Avoyé »).
- Balancer : « tenir en équilibre » (*Acad.* 1762).
- Barrière : signifie parfois « porte d'entrée d'une ville » (*Littre*).
- Beaupré : « Nom d'un des mâts d'un vaisseau. Il est le plus avancé sur la proue, et il est couché sur l'éperon » (*Acad.* 1798).
- Bey : gouverneur d'une province ou d'une ville, dans l'empire turc. *Le bey de Tunis*.
- Bluter : « séparer la farine d'avec le son, en la passant par le bluteau » (*Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1771).
- Bois de fer : Arbre tropical au bois très dur utilisé en charpente ou en ébénisterie (*Stadtmannia sideroxylon*). Selon le *Voyage à l'île de France* (lettre VIII), « il fait rebrousser le fer des haches ».
- Bot : Inconnu des dictionnaires spécialisés, ce terme nautique rare désignant un type de bateau est utilisé dans le *Voyage à l'île de France*, lettre X (« Le bot *L'Heureux*, envoyé à Madagascar, a péri »). Une note de l'édition critique moderne du *Voyage de Lapérouse (1785-1788)* par John Dunmore et Maurice de Brossard, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, t. 2, p. 10, n. 21, en donne la définition suivante : « Un bot était un bateau flamand ponté. Au lieu de la dunette, il possédait une petite chambre basse à l'avant où se trouvait également une poulie qui servait à lever l'ancre, le cabestan étant situé vers le milieu du bateau. »
- Boucanier : « celui qui va à la chasse des bœufs sauvages [...] par extension, pirates qui infestaient les Antilles » (*Littre*).
- Brame : « voyez *Bramin* [...], prêtre de la religion des Indiens idolâtres, successeur des anciens Brachmanes » (*Dictionnaire de Trévoux*, 6^e édition, 1771).
- Bucentaure : « nom du vaisseau que monte le Doge de Venise, pour faire la cérémonie d'épouser la Mer » (*Acad.* 1762).
- Cacique : Le terme désigne les chefs de tribu guaranis, dont certains avaient fait allégeance soit à la couronne soit aux jésuites en échange d'une protection contre les exactions des *bandeirantes*. Dans les Réductions jésuites le cacique est le responsable de la communauté indigène sous la supervision de deux jésuites.
- Canal : « se dit aussi du lit d'une rivière » (*Acad.* 1762).
- Cange : Eau de riz utilisée comme remède (« L'infusion qui porte dans l'Inde le nom de *cange* se donne aux malades en guise de tisane et souvent leur tient lieu de nourriture », Charpentier de Cossigny, 1798). Terme inconnu des dictionnaires.
- Capitaliste : « Qui possède des capitaux, des fonds en argent, ou en papiers. Ce mot n'est pas dans les dictionnaires ; mais on le dit et on l'écrit sans difficulté » (*Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud, 1787-1788).
- Carach : « tribut que les Chrétiens et les Juifs paient au Grand Seigneur » (*Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1771, art. « Carache, ou Carag »).

- Caravansérail : « hôtellerie dans le Levant, où les caravanes sont reçues gratuitement, ou pour un prix modique » (*Acad.* 1762).
- Chouquet : « Terme de marine. Gros bilot de bois qui sert à chaque brisure des mâts, au-dessus des barres des hunes, pour emboîter les mâts l'un dans l'autre » (*Acad.* 1798).
- Cinnamome : « sorte d'aromate. On croit communément que la cannelle est le cinnamome des Anciens » (*Acad.* 1762).
- Civique : « adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Couronne Civique*. La Couronne Civique chez les Romains, était une couronne de chêne qu'on donnait à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans un assaut, dans une bataille » (*Acad.* 1762).
- Commune : a) « Le corps des bourgeois d'une ville, ou des habitants d'un bourg, ou d'un village » (*Acad.* 1762) b) « au pluriel, ce mot se prend pour les peuples des paroisses de la campagne » (*id.*) c) « Il se dit aussi d'une certaine étendue de terre, où un ou plusieurs Bourgs ou Villages ont droit d'envoyer leurs bestiaux en pâture. *De grandes communes. Mener paître les troupeaux dans les communes* » (*id.*) d) « *Commune*, mot qui, chez nous, a signifié de tout temps le peuple » (Bernardin de Saint-Pierre, note III des *Vœux*).
- Conglomérer (se) : se rassembler en masse compacte ; verbe retenu par L.-S. Mercier dans sa *Néologie* (1801).
- Cordon bleu : « on appelle Cordon bleu, le ruban large, moiré et bleu, auquel est attaché la croix de l'Ordre du Saint-Esprit. *Le Roi lui a donné le Cordon bleu* » (*Acad.* 1762).
- Cordonné : Terme de numismatique. Se dit d'une pièce dont le métal formant saillie sur la tranche n'a pas été rogné frauduleusement, ordinairement des piastres.
- Corroborer : « Fortifier, donner des forces à quelques parties de l'animal, principalement de l'homme. *Le vin corroboie l'estomac* » (*Acad.* 1798).
- Corvée : terme de féodalité. Journées de travail gratuit que les vassaux devaient à leur seigneur (*Litttré*).
- Coupeur d'eau ou bec-en-ciseaux : Ce terme désigne diverses espèces d'oiseaux de mer. « On appelle le bec-en-ciseaux "coupeur d'eau", de l'habitude qu'il a de fendre l'eau avec son bec en volant » (*Encyclopédie du XIX^e Siècle*, 1846).
- Course : « Acte d'hostilité que l'on fait en courant les mers, ou en entrant dans le pays ennemi » (*Acad.* 1798). En temps de paix la course ne se distingue pas de la piraterie.
- Cylindre : Il s'agit apparemment d'un dispositif de mise à l'eau. Cet emploi technique du mot n'est pas attesté ailleurs.
- Daïri : souverain du Japon (à la fois roi et pontife).
- Dîme : Prélèvement que l'Église ou le seigneur faisait sur les récoltes, et qui en était ordinairement le dixième (*Litttré*).
- Doge : nom du chef de la République de Venise (ou de Gênes).
- Écuyer tranchant : À l'origine, charge conférée à un officier de bouche servant à la table royale.
- Édredon : « Duvet de certains oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvertures » (*Acad.* 1798). Mais le terme semble aussi s'appliquer plutôt à l'oiseau lui-même, l'eider.

- Émir : chez les Arabes, gouverneur d'une province ou d'une tribu considérable. Titre que portent les princes descendants de Mahomet par les femmes (*Littre*).
- Éphores : à Sparte, magistrats élus par le peuple, au nombre de cinq, pour contrebalancer l'autorité des rois et du sénat, et renouvelés tous les ans (*Littre*).
- Esclavon, ou Langue esclavonne : « langue des Slaves anciens peuples de la Scythie européenne, qui vers l'année 518 quittèrent leur pays, ravagèrent la Grèce, fondèrent des royaumes dans la Pologne & la Moravie, & enfin s'établirent dans l'Illyrie, qui prit d'eux le nom de Sclavonia. L'esclavon passe pour être, après l'arabe, la langue la plus répandue depuis la mer Adriatique jusqu'à la mer du Nord, & depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer Baltique » (*Encyclopédie*, t. V, 1755).
- Exécuteur (pouvoir) : pouvoir exécutif.
- Fetfa : « mandement du Muphti très respecté même du Grand Seigneur » (*Acad.* 1762). Aujourd'hui, le terme d'origine est plus connu sous la forme « fatwa ».
- Fétiche : « Nom qu'on donne aux différents objets du culte superstitieux des Nègres. Dans la Nigritie, chaque tribu, chaque lieu, chaque particulier se choisit une Divinité tutélaire, parmi les arbres, les pierres, les animaux, etc. Ces espèces d'idoles s'appellent des Fétiches » (*Acad.* 1798). Le terme et la notion ont été diffusés par le traité du Président de Brosses *Du culte des dieux fétiches* (Genève, Cramer, 1760), mais Voltaire l'utilise déjà dans *Candide* (1759).
- Flibustier : « nom d'une sorte de pirates qui couraient les mers d'Amérique, et qui étaient de toute nation » (*Acad.* 1798).
- Gabelle : impôt sur le sel.
- Gom : « sorte de grain qui se cueille dans la Mingrèlie, menu comme la coriandre, et qui ressemble assez au millet » (*Dictionnaire de Trévoux*, 6^e édition, 1771).
- Grelin : « Terme de marine. Le plus petit des câbles d'un vaisseau » (*Acad.* 1762).
- Habitant : En contexte colonial, un « habitant » n'est pas un simple résident mais un colon exploitant une « habitation » (plantation).
- Habitation : « signifie aussi, la portion de terre que les particuliers d'une Colonie cultivent et font valoir. *Il a deux habitations à la Martinique* » (*Acad.* 1798).
- Hippa : village fortifié bâti sur une éminence rocheuse, en Nouvelle Zélande.
- Housards : hussards (soldats de cavalerie légère, employés notamment comme éclaireurs).
- Iarle : inconnu des dictionnaires, ce terme d'origine scandinave désigne dans les écrits de Bernardin de Saint-Pierre la caste nobiliaire de l'ancienne société gauloise : voir *L'Arcadie*, OC, Garnier, tome I, p. 581, note 1. Il semble s'agir d'un emprunt à la *Collection de différens morceaux sur l'histoire naturelle et civile des pays du Nord*, Paris, R. Davidts, s.d., par Louis-Félix Guinement de Kéralio.
- Ilotes : à Sparte, nom qui désigne les esclaves.
- Intolérer : ne pas tolérer ; ce terme figure

- dans la *Néologie* de L.-S. Mercier, mais dans des citations qui renvoient à deux auteurs non identifiés, « L** » et « P. » (voir l'édition de J.-Cl. Bonnet, Paris, Belin, 2009, p. 285, p. 546 et p. 566).
- Intriguer(s) :** « se mêler d'intrigues » (*Acad.* 1694); « se donner beaucoup de peine, de soin, mettre divers moyens en usage pour faire réussir une affaire » (*id.*, 1762).
- Kamtchadale :** « personne originaire du Kamtchatka » (*Journal étranger*, novembre 1761, p. 198).
- Laudanum :** « terme de chimie. Extrait d'opium » (*Acad.* 1762).
- Livoniens :** habitants de la Livonie, territoire de la côte balte recouvrant grosso modo le nord de la Lettonie et le sud de l'Estonie.
- Loriot :** « oiseau qui est à peu près de la grosseur d'un merle, et qui a le plumage de couleur jaune et verdâtre » (*Acad.* 1762).
- Mahoni ou mahogany :** Acajou des Antilles (*Svetenia mahogani*), bois précieux d'ébénisterie.
- Maki :** « animal qui ressemble au singe par le corps, les jambes et les pieds, et qui a le museau allongé comme le renard » (*Acad.* 1798).
- Manglier :** Palétuvier, arbre poussant dans les lagunes ou sur les rivages des mers tropicales.
- Manœuvre :** « Terme de marine qui se dit des cordages destinés à manier les voiles, et à faire d'autres services du vaisseau » (*Acad.* 1798).
- Marron :** « On dit dans les colonies d'Amérique *qu'un nègre est marron, qu'il est devenu marron*, pour dire qu'il s'est enfui, qu'il s'est retiré dans les bois, pour y vivre en liberté » (*Acad.* 1798).
- Méditerranée (nom commun) :** Mer située au milieu des terres.
- Méphitique :** « qui a une qualité malfaisante et souvent meurtrière; ne se dit que des exhalaisons et des fluides que la chimie a nommés gaz » (*Acad.* 1798).
- Méphitisme :** « qualité des gaz non respirables et des vapeurs malfaisantes » (*Littre*).
- Milice :** « troupes composées de bourgeois et de paysans, à qui l'on fait prendre les armes en certaines occasions. Et alors il se dit par opposition à troupes réglées. *Lever des milices. Tirer au sort pour la milice* » (*Acad.* 1762).
- Mingrélie :** « C'est la Colchide des anciens; province d'Asie qui fait aujourd'hui partie de la Géorgie. Elle est bornée à l'ouest par la mer Noire; à l'est par le Caucase [...]; au sud par la Turcomanie [= la partie occidentale de l'ancienne Arménie]; au nord par la Circassie » (*Encyclopédie*, t. X, 1765).
- Môle :** « Jetée de pierres à l'entrée d'un port pour le rendre meilleur, et pour mettre les vaisseaux plus en sûreté » (*Acad.* 1798).
- Monopoler :** « s'est dit autrefois, pour dire, faire des cabales [= des ententes secrètes] » (Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, 1788). Bernardin l'emploie au sens de « monopoliser », d'« accaparer en vue de créer un monopole ».
- Monument :** Au sens classique, ce qui perpétue le souvenir : « Marque publique pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre, ou de quelque action célèbre » (*Acad.* 1798).

- Mulet : « On donne en général le nom de *mulet*, à tout animal provenu de deux animaux de différente espèce, et qui n'engendre point son semblable » (*Acad.* 1798).
- Musselim : attesté à cette date, mais avec la signification de « gouverneur ». Chez Bernardin, désigne le « muezin » (« nom qu'on donne en Turquie à celui qui, du haut des minarets, annonce l'heure de la prière », *Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1771, t. 6).
- Naïre : « nom que les Malabares donnent aux militaires de leur pays, qui forment une classe ou tribu très nombreuse et qui, comme ailleurs, se croit infiniment au-dessus du reste de la nation » (*Encyclopédie*, t. XI, art. « Naïres, Nahers ou Nayers »).
- Natter : « Couvrir de natte le plancher ou les murailles d'une chambre, d'un cabinet », la natte désignant en ce cas « une sorte de tissu de paille ou de jonc fait de trois brins ou cordons entrelacés » (*Acad.* 1798).
- Nigritie : « grand pays d'Afrique, qui s'étend de l'est à l'ouest des deux côtés du Niger » (*Encyclopédie*, t. XI, 1765).
- Obit : service religieux « fondé pour le repos de l'âme d'un mort, et qui doit être célébré en certains temps marqués » (*Acad.* 1762).
- Ochitel ou plus souvent « uchitel » : désigne, en Russie, un précepteur, un gouverneur d'enfants.
- Pacotille : « Petite quantité de marchandises qu'il est permis à ceux qui servent sur un vaisseau d'y embarquer pour leur propre compte » (*Acad.* 1798). Dans le *Voyage à l'île de France*, l'auteur critique ceux qui ont recours à cette tolérance administrative particulièrement lucrative, les marchandises concernées étant revendues au prix fort à destination.
- Pagne : Quoique l'édition de 1798 du *Dictionnaire de l'Académie* ne mentionne que l'emploi au masculin, le mot est encore fréquemment féminin au début du XIX^e siècle selon Littré, notamment lorsqu'il désigne un tissu d'écorce.
- Paramos : Ce terme ne désigne pas un massif montagneux spécifique mais s'applique de façon générique aux plateaux de haute altitude du nord de la cordillère des Andes situés entre le Venezuela et le Pérou.
- Passer en compte : « Porter sur le compte de, mettre comme dû » (*Littré*).
- Pian : « nom que l'on donne en Amérique à la maladie vénérienne » (*Acad.* 1762).
- Pluvier : « sorte d'oiseau qui est à peu près de la grosseur d'un pigeon, et qui est bon à manger » (*Acad.* 1762).
- Police : « ordre, règlement établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des habitants » (*Acad.* 1762).
- Popularité : « caractère d'une personne qui se fait aimer du peuple par des manières douces et insinuantes » (*Littré*).
- Pouvoir exécutif : pouvoir exécutif.
- Pouvoir législateur : pouvoir législatif.
- Pouvoir modérateur : troisième pouvoir (après l'exécutif et le législatif), nécessaire, selon Bernardin de Saint-Pierre, pour maintenir l'harmonie dans le corps politique.
- Précoraca ou plus exactement *pororoca* : Terme désignant le mascaret qui se produit à l'embouchure de l'Amazone lors de certaines marées

- hautes et provoque un énorme flux qui remonte le fleuve à grande vitesse. Le phénomène a été observé par La Condamine à l'occasion de sa descente de l'Amazone en 1743.
- Presse : « en Angleterre, on appelle presse, l'enrôlement forcé des matelots » (*Acad.* 1798).
- Procellaire : Oiseau marin (puffin).
- Propreté : « Netteté, qualité de ce qui est exempt de saleté et d'ordure [...]. Il se dit aussi de la manière honnête, convenable et bienséante de s'habiller, d'être meublé » (*Acad.* 1798).
- Ptelea : genre de plantes de la famille des térébenthacées, qui comprend des arbres ou arbrisseaux exotiques [...] *Ptelea pentabylla* : « cette plante croît dans la Virginie; on la cultive au Jardin des plantes » (*Encyclopédie méthodique. Botanique*, t. V, 1804).
- Pythagoricien : L'auteur donne souvent à cet adjectif le sens de « végétarien », régime alimentaire observé par les deux familles de *Paul et Virginie* et pour des raisons d'économie par Bernardin lui-même lors de son séjour à l'île de France.
- Quipo ou Quipu : le mot signifie « nœud » et « compte ». Il désigne les cordelletes de couleur que l'administration inca utilisait pour le recensement des données statistiques. Chaque cordellette comporte trois types de nœuds distincts.
- Rédemption : Ce mot semble chez l'auteur se substituer toujours à « Réduction », terme usuel pour désigner les missions jésuites d'Amérique du sud. À l'exception de *Litré*, qui cite un exemple de Bernardin, aucun dictionnaire n'enregistre cet emploi.
- Retaper : « Retrousser les bords d'un chapeau en les serrant contre la forme » (*Acad.* 1798).
- Roulier : « Charretier public, qui voiture par charroi des marchandises, des ballots, des meubles, d'une ville ou d'une province à une autre » (*Acad.* 1798).
- Samoyèdes : « Nom d'un peuple de la Tartarie moscovite », qui vit « le long de l'Océan septentrional » [= de l'Arctique] (*Dictionnaire de Trévoux*, 6^e édition, 1771).
- Sasser : « passer par le sas, par le tamis » (*Dictionnaire de Trévoux*, 6^e édition, 1771).
- Soudoyer : payer une solde.
- Stathouder : chef de la République des Provinces-Unies (c'est-à-dire de la Hollande).
- Sultan : titre qu'on donne à l'empereur des Turcs (*Acad.* 1762).
- Sumac : « Sumach, *rhus*, petit arbre qui vient naturellement dans l'Europe méridionale, dans quelques contrées de l'Amérique septentrionale, et en Afrique [...] leur feuillage est fort apparent et d'une belle verdure, quelques espèces même donnent des grappes rouges qui sont d'un bel aspect dans l'automne et pendant tout l'hiver [...] on se servait anciennement de leurs graines pour assaisonner différents mets [...] on [les] cultive pour la préparation des cuirs, [...] enfin on fait quelque usage des graines de sumac en médecine, par rapport à leur qualité astringente et rafraîchissante » (*Encyclopédie*, t. XV, 1765).
- Sylve ou sylvia : « Dans la littérature latine, recueil de pièces de vers détachées. Les Sylves de Stace » (*Litré*).

- Taille : sous l'ancienne monarchie, imposition qu'on levait sur les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption (*Littré*).
- Tatamaque ou takamaka : Ce mot désigne dans les îles de l'océan Indien diverses espèces d'arbres du genre *Calophyllum* produisant une résine un peu analogue à la drogue américaine nommée « tacahamaca » en apothicairerie.
- Tendelet : « Terme de marine. Espèce de dais que l'on place au-dessus de l'arrière de certains canots, pour abriter ceux qui s'y trouvent placés » (*Littré*).
- Téthys : Cette graphie est inconnue des dictionnaires, mais *Littré* donne la graphie *Thétis*, « genre de coquillage bivalve ».
- Tissu : tissé. Ce participe passé de l'ancien verbe *tistre* est déjà considéré comme vieilli à la fin du XVIII^e siècle.
- Titiri : a) « poisson des îles Antilles, qu'on peut manger par centaines sur le bout de la fourchette [...] le titiri est blanc, gras, délicat et toujours très bon, à quelque sauce qu'on l'accommode » (*Encyclopédie*, t. XVI, 1765) b) oiseau des îles, du genre « gobe-mouches », mais en « plus gros » (Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*).
- Torridien, Torridienne (zone) : employé pour « torride », au sens de « tropical(e) » (relatif à la portion du globe terrestre situé entre les deux tropiques).
- Trajectile : Ce mot rare, enregistré par *Littré* comme terme de botanique, mais formé ici sur le mot « trajectoire » par analogie avec « projectile », a le sens de « susceptible de traverser » (*trajicere*). Il semble être un *hapax* dans cet emploi.
- Traverser : « signifie figurément, susciter des obstacles pour empêcher le succès de quelque entreprise » (*Acad.* 1762).
- Tribunitive : pour « tribunitienne », « qui appartient au tribun » ; « la puissance tribunitienne faisait une partie essentielle du pouvoir des Empereurs romains » (*Acad.* 1762).
- Trombe : Trompette (italianisme : *tromba*).
- Usine : « Établissement fait pour une forge, une verrerie, un moulin, etc. » (*Acad.* 1798). Ce mot, qui ne figure pas dans l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie*, est donc un néologisme à cette date pour désigner une réalité elle aussi nouvelle.
- Varangue : « Terme de marine. Pièce de bois courbe qui, par son milieu, se fixe sur la quille et sert de base aux allonges dont se compose le couple » (*Littré*). La « plate varangue » est destinée à un bâtiment à fond plat de faible tirant d'eau.
- Vestalien : Bernardin affectionne les néologismes. Il est difficile de comprendre avec certitude la signification du terme qui ne se trouve pas dans les dictionnaires. Si cet adjectif est lié à Vesta, déesse du foyer, il se peut que Bernardin pense à la création d'une architecture qui convienne à une maison familiale.
- Veto : (du latin *veto*, as, are « interdire ») : droit de refuser une loi adoptée par le pouvoir législatif. Un veto peut être absolu (définitif) ou suspensif (temporaire). La Constituante donna à Louis XVI un veto suspensif, s'étendant sur deux législatures au maximum.
- Vey : variante normande du mot « gué ».
- Vigogne : « animal qui tient du mouton

et de la chèvre, et dont la laine est très fine. On ne trouve des vigognes qu'au Pérou » (*Acad.* 1798).

Yacht : « Sorte de bâtiment à voile et à rames » (*Acad.* 1798).

Yole : « Sorte de petit canot léger qui va à la voile et à l'aviron » (*Acad.* 1832-35). Terme inconnu des dictionnaires du XVIII^e siècle.